

Formateurs et responsables de formation

48^e promotion

Observatoire de la formation



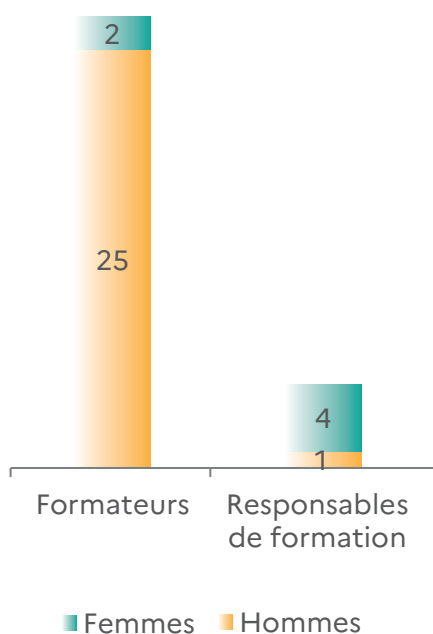
À RETENIR

- > 32 agents sont entrés en formation le 22 janvier 2024 pour une durée de 5 mois.
- > Tous ont répondu au questionnaire d'entrée en formation, soit un taux de retour de 100%.
- > 27 stagiaires formateurs et 5 stagiaires responsables de formation
- > 26 hommes, 6 femmes
- > Âge moyen : 41,3 ans (futurs formateurs) et 44,2 ans (futurs responsables de formation)
- > Principale motivation : le déroulement de carrière.

MARS 2024

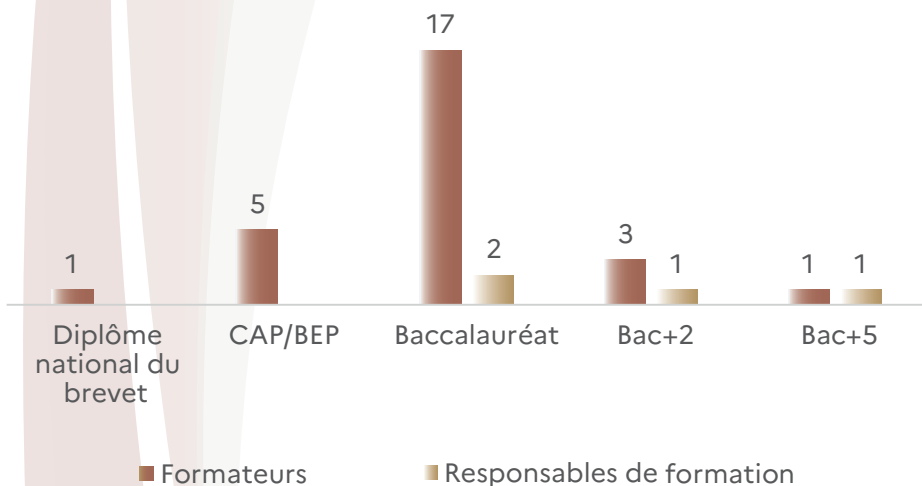
Profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition par genre des formateurs et des responsables de formation – Effectifs



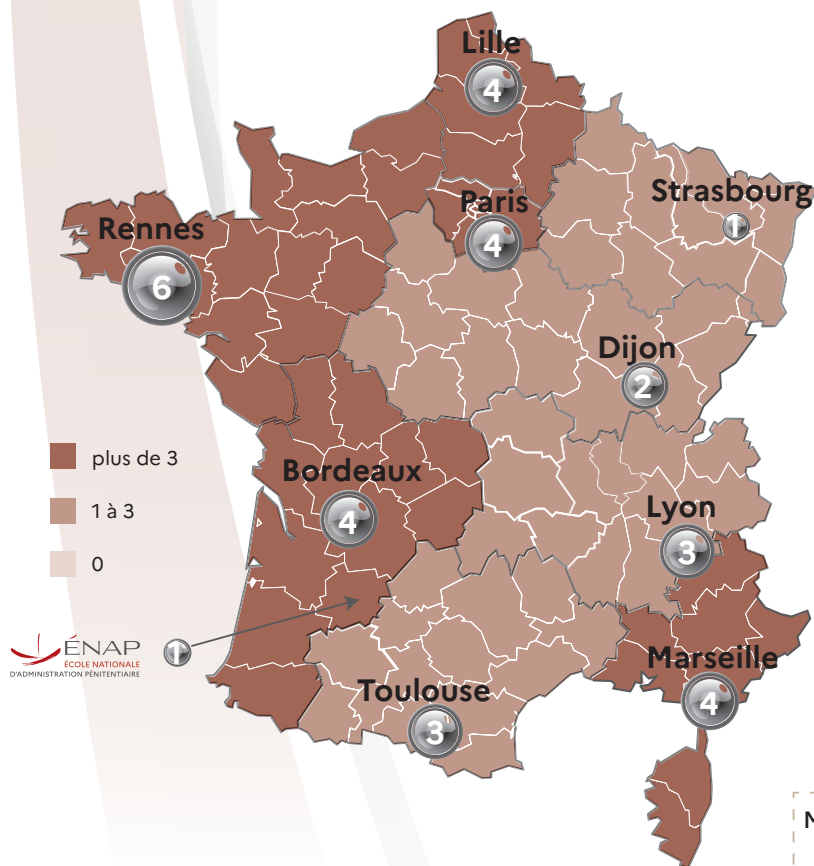
Parmi les 32 agents entrés en formation, 27 suivent la formation de formateur (25 hommes et 2 femmes) et 5 celle de responsable de formation (1 homme et 4 femmes). La moyenne d'âge est de 41,3 ans chez les futurs formateurs et de 44,2 ans pour les responsables de formation en devenir. La plupart des stagiaires sont en couple : 10 sont mariés, 8 en union libre et 8 pacés. Les autres agents sont célibataires (3) ou divorcés (3).

Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs¹



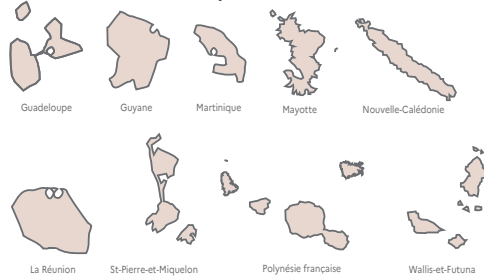
Sur les 32 agents en formation, 25 sont titulaires du baccalauréat, dont 6 diplômés du supérieur. Par ailleurs, 5 répondants ont validé un CAP/BEP et 1 stagiaire possède le diplôme national du brevet.

Graphique 3 : DISP de concours – Effectifs²



Les agents en formation proviennent de presque toutes les DISP. Les plus représentées sont celles de Rennes (6 mentions), Bordeaux (5 agents, dont 1 en provenance de l'Énap), Lille, Marseille et Paris (4 mentions chacune). Les DISP de Lyon et Toulouse sont représentées par 3 personnes chacune, celle de Dijon par deux agents. Enfin, la DISP de Strasbourg fait l'objet d'une mention, et aucun agent n'a passé le concours dans la MSPOM.

Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer*



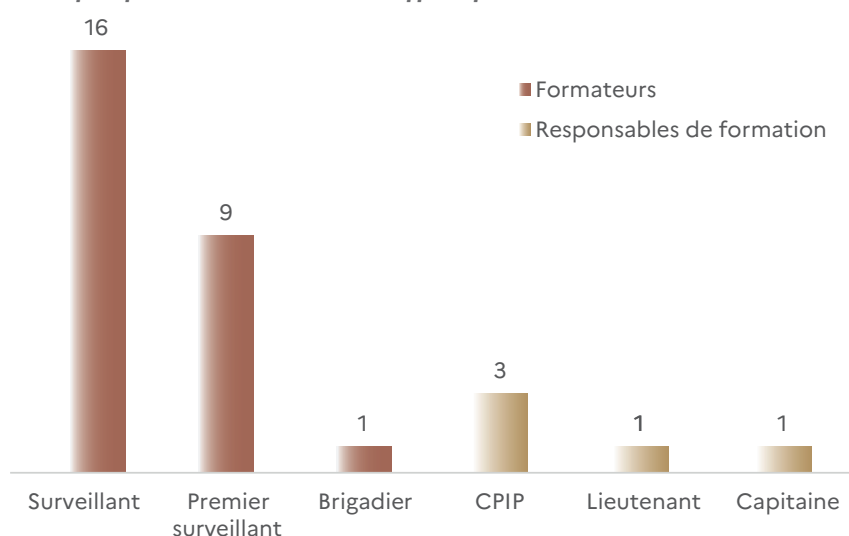
* La DISP « Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.

¹ Une personne n'a pas répondu à la question du diplôme.

² Une personne n'a pas mentionné sa DISP de concours.

Parcours professionnel

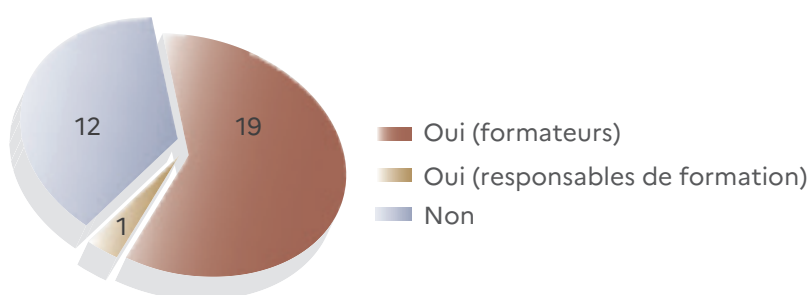
Graphique 4 : Grade actuel – Effectifs



Parmi les futurs formateurs, 16 ont le grade de surveillant, 9 celui de premier surveillant et 1 celui de brigadier. Concernant les responsables de formation, 3 ont le grade de CPIP, 1 celui de capitaine et une personne est lieutenant.

L'ensemble des stagiaires a en moyenne 14,6 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire. Les futurs responsables de formation sont les plus expérimentés avec 18 ans passés dans l'administration pénitentiaire contre 14 ans pour leurs collègues formateurs en formation. À l'inverse, l'ancienneté dans le dernier grade est plus longue chez les formateurs (8,4 ans) que chez les responsables de formation (7,8).

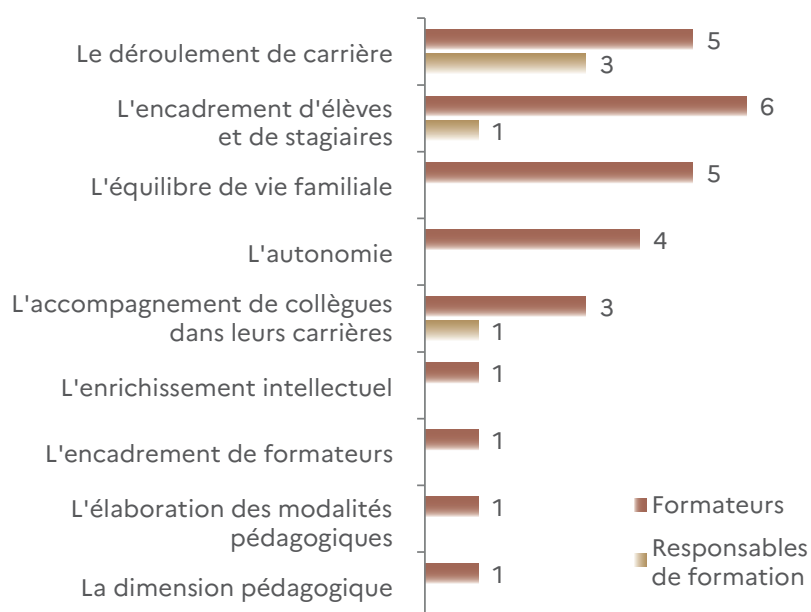
Graphique 5 : Expériences de formation au sein de l'administration pénitentiaire – Effectifs



Au total, 20 agents sur les 32 répondants ont déjà exercé une ou plusieurs activités de formation au cours de leur carrière dans l'administration pénitentiaire. Parmi eux, 19 sont des futurs formateurs, et 1 est un futur responsable de formation. Leurs expériences sont très variées : si la plus citée reste celle de secouriste (8 agents), les répondants mentionnent également avoir eu des expériences en tant que chargé de formation (6), tuteur (6), moniteur de tir (5). D'autres domaines ont été mentionnés, dans de moindres mesures.

Motivations et perspectives professionnelles

Graphique 6 : Première motivation à suivre la formation – Effectifs

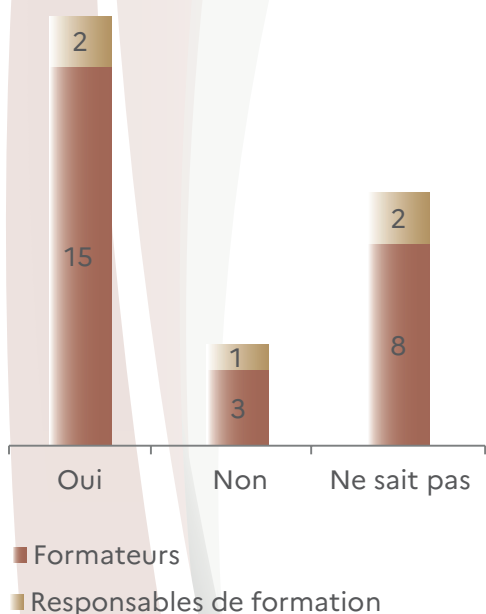


Les motivations des agents sont davantage d'ordre professionnel (18 mentions) qu'utilitaire (14).

Les stagiaires considèrent le déroulement de carrière comme leur première motivation (8 citations au total). L'encadrement d'élèves et de stagiaires se place juste derrière avec 7 mentions, suivi par l'équilibre de vie familiale (5), l'autonomie (4) et l'accompagnement de collègues dans leurs carrières (4). À un moindre niveau, l'enrichissement intellectuel, l'encadrement des formateurs, l'élaboration de modalités pédagogiques ainsi que la dimension pédagogique ont été cités par une personne chacun.

Par ailleurs, les stagiaires envisagent de rester formateur 16,9 ans en moyenne, et les responsables de formation 8,4 ans.

Graphique 7 : Comptez-vous passer d'autres concours ces prochaines années ? – Effectifs³

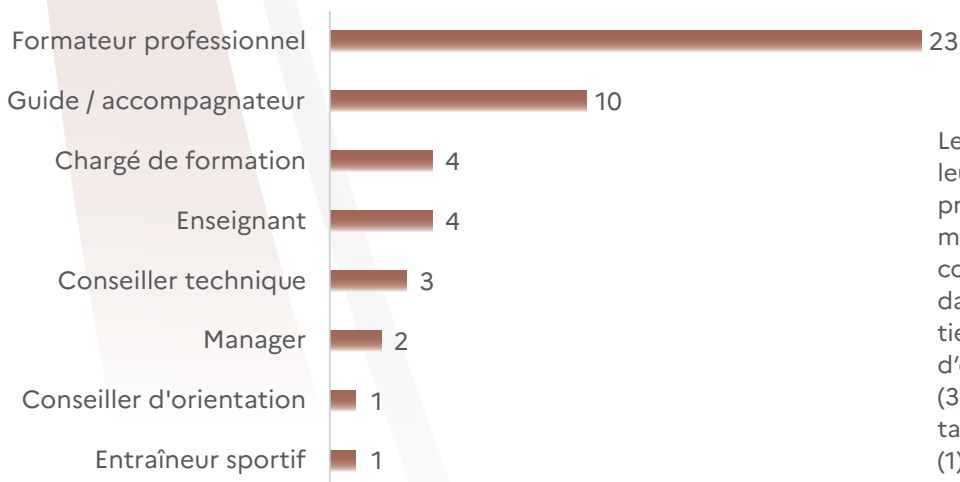


Les stagiaires formateurs ont principalement en tête le projet de passer d'autres concours au cours des prochaines années (15 formateurs sur 26 répondants). Les stagiaires responsables de formation sont un peu plus indécis quant à leur avenir professionnel : 2 envisagent de passer d'autres concours, un ne le souhaite pas et deux personnes ne savent pas encore s'ils le feront.

Concernant les concours envisagés, les répondants ont mentionné des concours de l'AP (17), ainsi que ceux de la gendarmerie (1) et de la police (1). Plus précisément, le concours de lieutenant a été mentionné à 10 reprises, celui de premier surveillant par 9 agents, et celui de responsable de formation par 8 stagiaires. À un moindre niveau, les agents envisagent également de passer les concours de DSP (2) ou encore de DPIP (1 personne).

Représentations du métier

Graphique 8 : À quel(s) autre(s) métier(s) compareriez-vous votre futur métier ? – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les agents sont nombreux à comparer leur futur métier à celui de formateur professionnel (23 mentions), et dans une moindre mesure avec celui de guide / accompagnateur (10 citations). Les répondants ont également mentionné les métiers de chargé de formation (4), d'enseignant (4), de conseiller technique (3), de manager (2), de conseiller d'orientation (1) ou encore d'entraîneur sportif (1).

³ Une personne n'a pas répondu à cette question.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

scannez pour accéder
à la page internet de
l'observatoire de la
formation

